

INSCRIPTIONS AU LYCEE PIERRE ET MARIE CURIE

RENTREE 2026

Salle Rosa PARKS

2^{NDE} GENERALE

- mercredi 1er juillet de 8h30 à 11h30 pour le collège **VENTO**
- mercredi 1er juillet de 13h30 à 16h30 pour le collège **MAUROIS**
- jeudi 2 juillet de 8h30 à 11h30 pour le collège **MAUROIS**
- jeudi 2 juillet de 13h30 à 16h30 pour le collège **VENTO**
- vendredi 3 juillet de 8h30 à 11h30 pour le collège **BELLEVUE**
- vendredi 3 juillet de 13h30 à 16h30 **pour les autres établissements**

2^{NDE} et 1^{ère} PROFESSIONNELLES

- mercredi 1er juillet de 8h30 à 11h30 pour le collège **MAUROIS**
- mercredi 1er juillet de 13h30 à 16h30 pour le collège **VENTO**
- jeudi 2 juillet de 8h30 à 11h30 pour le collège **VENTO**
- jeudi 2 juillet de 13h30 à 16h30 pour le collège **MAUROIS**
- vendredi 3 juillet de 8h30 à 11h30 pour le collège **BELLEVUE** et de 13h30 à 16h30 pour le **lycée Paul VALERY et les autres établissements.**

Ci-après la liste des documents à fournir lors des inscriptions.

Merci de bien vouloir transmettre ces informations aux parents d'élèves et rappeler qu'il est important que le dossier d'inscription soit complet.

En cas de non-inscription l'affectation est perdue.

INTERNAT : Faire une demande par mail, internat-excellence.0060026w@ac-nice.fr

Cas particulier internat des filles : L'internat des filles est en rénovation complète. L'achèvement des travaux est prévu au mois de décembre 2026. En septembre, les filles seront donc hébergées à l'internat du lycée Paul Valéry, les places y sont limitées, une priorité sera donnée aux élèves déjà internes en 2025-26 et aux élèves les plus éloignées géographiquement.

Les autres filles inscrites intégreront l'internat en décalé dès que les travaux seront terminés sur le site du lycée Curie.

INSCRIPTIONS AU LYCEE PIERRE ET MARIE CURIE

RENTREE 2026

Salle Rosa PARKS

LGT	LP
<ul style="list-style-type: none"> → 1 photo récente au format identité, à coller sur le dossier qui vous sera donné par le collège. → Un relevé d'identité bancaire (RIB) même pour les externes. → La fiche pédagogique complétée qui se trouvera dans le dossier. → Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF ou de téléphone). → Photocopie de la Carte Nationale d'Identité des parents et de l'élève ou du Passeport en cours de validité. → Photocopie du livret de famille complet : parents et enfants + <u>en cas de divorce</u> : photocopie du jugement fixant la garde de l'enfant. → Fiche de consentement étude automatique du droit à la bourse qui se trouvera dans le dossier. → EXEAT (certificat de fin de scolarité) si venant d'un établissement <ul style="list-style-type: none"> - hors secteur MENTON ROYA (public ou privé) - pour les établissements privés dans l'académie de NICE, ce document est obligatoire. 	<ul style="list-style-type: none"> → 2 photos récentes au format identité, 1 à coller sur le dossier qui vous sera donné pour le collège et l'autre noter au dos : le Nom et Prénom de l'élève. → Un relevé d'identité bancaire (RIB) du responsable légal même pour les externes → Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF ou de téléphone). → Photocopie de la Carte Nationale d'Identité des parents et de l'élève ou du Passeport en cours de validité. (en cas de situation particulière fournir le titre de séjour si besoin) → Photocopie du livret de famille complet : parents et enfants + <u>en cas de divorce</u> : photocopie du jugement fixant la garde de l'enfant. → Photocopie de la carte vitale de l'élève ou l'attestation de droits de la Sécurité Sociale des parents où figure le nom de l'élève. → Photocopie des vaccins. → Questionnaire médical à remplir pour la visite médicale en début d'année au lycée. (sous enveloppe) → Allocation : autorisation du représentant légal dûment complétée pour le versement de l'allocation PFMP + RIB bénéficiaire élève ou responsable légal → Fiche de consentement étude automatique du droit à la bourse qui se trouvera dans le dossier. → EXEAT (certificat de fin de scolarité) si venant d'un établissement <ul style="list-style-type: none"> - hors secteur MENTON ROYA (public ou privé) - pour les établissements privés dans l'académie de NICE, ce document est obligatoire

DOCUMENTS A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

 Le recensement est obligatoire **à partir de 16 ans** pour les élèves de nationalité Française.

Cette attestation est à fournir au secrétariat élèves. Sans celle-ci, il ne sera pas possible de procéder à l'inscription au baccalauréat.